

Édito

Produire plus, nourrir mieux!

Le ministre Bruno Le Maire a rappelé en ce début d'année le cap que doit suivre l'agriculture française. L'UIPP estime que seule une agriculture innovante, qui avance en ajustant ses pratiques pourra, sur le long terme, répondre durablement à cette attente. Dans cette optique, nous travaillons sur des démarches de progrès. Elles portent sur la réduction de l'exposition des agriculteurs et la diminution de l'impact des produits phytosanitaires dans l'environnement. Nous souhaitons également expliquer les initiatives engagées en ce sens sur le terrain. Enfin, des experts de l'UIPP participeront en région aux réunions de suivi du plan Écophyto 2018. Pour une mobilisation collective, au service d'une agriculture durable et en toute transparence avec la société!

Jean-Charles Bocquet
Directeur général de l'UIPP

“ Si nous sommes capables de transmettre les bonnes pratiques phytosanitaires à l'ensemble du monde agricole, nous pourrions baisser l'utilisation des produits de 25 %. Nous y travaillons avec les professionnels. ”

Pascale Briand, directrice générale de l'Alimentation, ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture, *Le Monde* du 20 janvier, « La politique publique de l'alimentation est un véritable enjeu de société ».

« Les Équipements de protection individuels destinés aux agriculteurs sont à utiliser en dernier recours. »

Un brin provocateur, Pierre Lebailly, coordonnateur de l'étude AgriCan (Agriculture et Cancer) à l'université de Caen, préfère jouer la carte du pragmatisme, car la meilleure protection de l'utilisateur vient d'une succession de gestes responsables qui évitent tout contact. À commencer par le choix des outils, des emballages, de l'existence de points d'eau pour le rinçage, non seulement à la ferme

mais aussi embarqués sur le pulvérisateur afin de laver systématiquement les mains ou les éventuels gants de protection avant de les retirer. Quant au matériel de pulvérisation, il doit être parfaitement réglé pour éviter toute intervention au champ, l'utilisateur étant en grande partie protégé dans la cabine du tracteur. Il rappelle d'ailleurs « qu'il n'y a pas de conseils standard mais des solutions à trouver en fonction de la structure et de l'organisation des exploitations agricoles ». ●

FORMATION

GROS PLAN

CERTIPHYTO

Une qualification attendue



Le projet de loi Grenelle 2 concrétise dans l'article 36 les principes d'une agriculture durable. Il devrait être adopté à partir d'avril 2010. Le plan Écophyto 2018 en fait l'un des grands chantiers. Parmi ses huit axes, figure la formation individuelle, avec le volet Certiphyto, lequel signifie Certificat relatif à l'usage, à l'achat, à la vente et au conseil des produits phytosanitaires. L'exigence de cette qualification est en cohérence avec la directive européenne sur l'utilisation durable des pesticides.

Le décret du 12 décembre 2009 prévoit la création à titre expérimental du « Certiphyto 2009-2010 ». Dans le cadre de l'école des bonnes pratiques, l'UIPP met son expertise au service de ces professionnels. Rendez-vous en 2014, date butoir retenue pour que l'ensemble des agriculteurs et conseillers soient en possession de leur Certiphyto. La preuve sur le terrain... et dorénavant sur le papier! ■

QUI EST CONCERNÉ PAR CERTIPHYTO?

Le certificat qui serait attribué pour dix ans est destiné aux agriculteurs, aux applicateurs prestataires de services intervenant en agriculture ou espaces verts, aux conseillers de la distribution agricole, des chambres d'agriculture et aux conseillers indépendants et à ceux qui délivrent les produits.

QUEL NIVEAU DE FORMATION?

Quatre voies sont prévues pour obtenir l'habilitation d'utilisation ou de conseil des produits:

- Diplôme reconnu par la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER), obtenu en formation initiale ou par Validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Examen direct
- Journée de formation validée par un examen sous forme de QCM
- Formation longue avec attestation.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.info-pesticides.org

UTILISATION DES PESTICIDES

Les bons gestes protègent

ÉCOPHYTO R&D

Les voies de réduction des pesticides évaluées

Le colloque de restitution de l'étude Écophyto R&D, le 28 janvier à Paris a marqué, selon les propos de Marion Guillou, directrice de l'Inra, « le début d'un futur différent ». L'étude, commanditée par les ministères de l'Alimentation et de l'Écologie, a mobilisé 80 experts pendant deux ans. Elle visait à évaluer et déterminer les voies de réduction de l'usage des pesticides, avec en ligne de mire l'objectif de moins 50 %, si possible, à échéance 2018. La réponse est nuancée. D'abord parce que deux années sur un si vaste sujet ne suffisent pas à établir une vérité définitive, particulièrement dans le domaine des productions végétales, naturellement dépendantes des conditions climatiques et

réactives à l'innovation. On prendra donc avec précaution les premières données avancées : une réduction de 20 % des usages se ferait sans impact sur les marges ou les volumes de production ; moins 30 % commenceraient à impacter la production. Quant à moins 50 %, cela ne serait atteignable qu'au prix d'un changement radical des pratiques. ■



La journée de restitution de l'étude Écophyto R&D s'est tenue le 28 janvier 2010, au Conseil économique social et environnemental, à Paris.

POINT DE VUE

Gérard Morice,

directeur général d'Arvalis-Institut du végétal

« EN TOUTE CHOSE, IL FAUT RAISON GARDER »

Arvalis-Institut du végétal a naturellement été associé aux travaux d'Écophyto R&D. Son directeur général, Gérard Morice, livre ses observations.

« Le compte-rendu des travaux réalisés dans les groupes a été précédé d'un avertissement méthodologique très complet et il faut en féliciter l'Inra. Entre les six modes de production étudiés, de la situation actuelle à la production biologique, il est clair que tous les efforts doivent être faits pour améliorer les raisonnements de la protection des cultures en minimisant l'usage des produits phytosanitaires. Le rappel des techniques de prophylaxie et les systèmes d'informations, Bulletins de santé des végétaux et outils d'aide à la décision les plus efficaces, auront une contribution déterminante. C'est le défi majeur à court terme. Dans le même temps, il nous faut développer les recherches et les références, aujourd'hui moins nombreuses sur la production ou la protection intégrées. Enfin, nous devons veiller aux impacts sur la qualité des eaux et sur l'économie des exploitations et des filières. Des résultats concrets doivent nous encourager. Les agriculteurs savent parfaitement s'approprier très rapidement les nouvelles technologies. » ●

FOCUS

» L'avis de l'UIPP

L'Union des industries de la protection des plantes propose un nouveau point d'étape en 2014, pour valider la conformité des chiffres de baisse avancés, l'incidence sur la qualité sanitaire des récoltes et sur la performance économique de la ferme France. Elle entend aussi « s'assurer de la solidité scientifique et de la représentativité des premiers résultats Écophyto R&D ». Autre demande : que les indicateurs d'utilisation pris en compte pour l'instant soient complétés d'indicateurs d'impacts. ●

REPÈRE

Protection intégrée et méthodes complémentaires

En 2014, l'Union européenne devra définir ce qu'est la protection intégrée des cultures, avec les notions de seuils d'intervention, d'outils d'aide à la décision, de mesures préventives et de protection raisonnée. Ce que fait déjà en France le réseau biovigilance en éditant ses *Bulletins de santé du végétal* depuis 2009.

Quand à la notion de méthodes alternatives à la protection chimique, l'UIPP estime que le terme méthodes complémentaires est plus explicite. ●

Directeur de la publication :
Jean-Charles Bocquet
Contact : Claire Morin
UIPP - 2, rue Denfert-Rochereau
92660 Boulogne Cedex
Tél. : 01 41 31 52 00


Union des Industries
de la Protection des Plantes

Édité par l'UIPP, qui représente les fabricants de produits phytopharmaceutiques en France.

www.info-pesticides.org

Conception - Réalisation :
Agri-Infos.com